108	UTBM service communication	Le Pays	23 mars 2013
		Aire urbaine	Fusion - UFC - Université de Bourgogne - Jacques Bahi - politique - PRES Bourgogne Franche Comté

## Université Une fusion entre l'UFC et la Bourgogne en 2014 inquiète JPC

Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a déjeuné, jeudi à Dijon, avec les deux présidents de Région Bourgogne et Franche-Comté. Il aurait été question de la fusion, dès 2014, entre les deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté, fusion contre laquelle le président de l'UFC, Jacques Bahi, s'était élevé quelques jours plus tôt, contre « une fusion à court terme ». La fusion induirait la gestion par un conseil d'administration unique et les deux universités perdraient leur personnalité morale distincte.

sonnalité morale distincte. Le sénateur MRC Jean-Pierre Chevènement a également réagi : « Une telle décision, prise sans concertation, ni avec les parlementaires, ni avec les grandes collectivités, me paraît poser deux problèmes graves : le premier, celui de l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le pordifere la plus industrielle des deux régions. Or, il est très important de maintenir un lien étroit entre l'industrie d'une part, la formation et la recherche d'autre part. Quel serait le sort de l'UFR-STGI, de l'IUT Belfort-Montbéliard et de l'UTBM qui fait aussi partie du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) Bourgogne - Franche Comté? La deuxième question intéresse toute l'UFC : celle-ci avec un effectif sensiblement inférieur à celui de l'Université de Bourgogne, aussi bien au niveau des étudiants que des personnels, se retrouverait minoritaire au conseil d'administration ».

L'ancien ministre de l'Éducation nationale préférerait un « adossement de l'UFC à la Suisse, une perspective beaucoup plus « porteuse » car les complémentarités (notamment pour les sciences de l'ingénieur) sont plutôt de ce côtéci ».

Il demande donc une « concertation préalable des parlementaires et des grandes collectivités » et à la fusion, appelle plutôt de ses vœux « la possibilité d'une Communauté d'universités et d'établissements, plus pertinente », selon le projet de loi adopté par le conseil des ministres mercredi.